



## Demande de création d'un mandat « Déclaration d'impôt Citoyen » par un fonctionnaire

Le mandat **Déclaration d'impôt Citoyen** lie deux parties entre elles appelées « mandant » et « mandataire ».

Il permet à un particulier (= la partie « mandant ») de donner procuration à un autre particulier (= la partie « mandataire ») pour **accéder en ligne à son dossier fiscal MyMinfin** ainsi qu'à **plusieurs fonctionnalités et documents** afin d'effectuer à sa place des démarches auprès du SPF Finances.

Le mandat donne les **droits d'accès** au mandataire pour agir au nom du mandant.

Le **mandant** reste toujours le **responsable final** de ses démarches, qu'elles aient été effectuées ou non par son proche.

Si l'une des parties n'a **pas les moyens de connexion** pour signer électroniquement le mandat dans l'application Mandats, un fonctionnaire du SPF Finances peut créer le mandat et le valider à sa place. La création du mandat a lieu uniquement si les conditions suivantes sont remplies :

- Le formulaire a été dûment complété et signé par les deux parties.
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport des deux parties est jointe.
- Tous les documents ont été envoyés par mail à **belgium.tax@minfin.fed.be**.

### Données des deux parties

#### Mandant

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de registre national/numéro bis : \_\_\_\_\_ (10/11 chiffres)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

#### Mandataire

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de registre national/numéro bis : \_\_\_\_\_ (10/11 chiffres)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

## Durée du mandat

Ce mandat est valide<sup>1</sup> :

(Cocher la case correspondante)

- à partir d'aujourd'hui
- à partir du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ (jour / mois / année dans le futur)

La durée du mandat est :

(Cocher la case correspondante)

- indéterminée
- limitée jusqu'au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ inclus (jour / mois / année)

## Signatures

Le mandant autorise la création du mandat. Le mandataire accepte ce mandat.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du mandant,

Signature du mandataire,

---

<sup>1</sup> Le mandat entre en vigueur au plus tôt après l'enregistrement par le SPF Finances. Le mandat peut être arrêté unilatéralement à tout moment. Ce mandat est fondé sur les conditions énoncées aux articles 1984 à 2010 du code civil.